

18 AVR. 2023

Action	Information
SUE	CAB DGS

Le Président

Référence
FS

Objet
Révision du PLU de
Portet-sur-Garonne

Monsieur Thierry SUAUD
Maire de Portet-sur-Garonne
Hôtel de ville
1 Rue de l'Hôtel de Ville
31120 PORTET-SUR-GARONNE

Toulouse, le 5 avril 2023

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, vous nous avez adressé le projet cité en objet.

Après consultation de mes collègues et instruction de ce dossier par mes services, la Chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse Haute-Garonne émet un avis favorable sur la révision du P.L.U. de Portet-sur-Garonne.

Dans le domaine du développement démographique, les objectifs d'accueil de 3 000 personnes de plus à l'horizon 2032 pour atteindre une population de 13 000 habitants, ainsi qu'une production globale de plus de 1 500 logements apparaissent cohérents. Parallèlement, la réduction du potentiel de consommation d'espace ainsi que la volonté de développer la ville sur elle-même, s'inscrivent dans les orientations de la loi Climat et Résilience.

Pour répondre aux besoins des habitants, nous sommes favorables à la proposition d'une offre diversifiée de logements avec notamment la production de logements locatifs et locatifs sociaux adaptés aux conditions et aux modes de vie des jeunes ménages et des personnes âgées. A ce sujet, nous attirons votre attention sur l'intérêt de proposer une offre diversifiée de logements à produire, tant pour assurer la continuité des parcours résidentiels et répondre à la diversité de la taille des ménages, que pour permettre aux salariés des entreprises locales d'habiter à proximité de leur lieu de travail, particulièrement au sein de ce pôle d'activité économique majeur.

Sur le plan des mobilités, les multiples projets visant à développer l'offre en transport en commun et à moderniser les infrastructures (projet de ligne express entre Toulouse et Muret, requalifications de la route d'Espagne et du boulevard de l'Europe...) devraient contribuer également à accélérer le processus de revitalisation du pôle commercial « Grand Portet » et du pôle d'activité « Palanques Néouvielle ».

Dans le registre du développement économique le secteur « Francazal / Bois vert » représente un territoire stratégique pour imaginer et concevoir, entre les collectivités locales concernées, un nouveau parc d'activités dédié aux entreprises innovantes, en lien avec l'aéronautique, la robotique, la mécatronique et les mobilités du futur.

Afin de consolider l'attractivité des futurs pôles économiques de la commune (secteur Francazal / Bois vert et secteur Caminole en entrée de ville RD120), nous vous invitons à privilégier un aménagement qualitatif. Equipements, desserte, accessibilité et qualité paysagère et environnementale, sont autant d'éléments que privilégient les entreprises pour installer et développer leur activité.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Patrick PIEDRAFITA